



Province du Brabant wallon
Commune de 1315 INCOURT

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Robin FLEMAL rue des Volontaires 19 bte 14 à 1300 Wavre.

Le bien concerné est situé Chaussée de Namur à 1315 Piétrebais, et est cadastré 04 C 5 S.

Le projet consiste en Construction d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes :
écarts au permis d'urbanisation LACOURT - 9/2010 sur les points suivants

- *implantation hors zone bâtie*
- *Déblaiements*
- *hauteur sous gouttière*
- *orientation des fenêtres*

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45, le lundi de 17 heures à 19 heures, ou sur rendez-vous à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Quentin ZEERARDS, Conseiller en Aménagement du Territoire, ☎ 010/23.95.68, ☎ 010/88.93.72, ✉ urbanisme@incourt.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24/06/2019 au 08/07/2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be

POUR LE COLLEGE :

Le Directeur général,


F. LEGRAND.



Le Bourgmestre


L. WALRY.